

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU QUINZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LE JEUDI, SEPTIÈME
JOUR DE JANVIER, MIL NEUF CENT VINGT-SIX,
DANS LA SEIZIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Jeudi, 7 janvier 1926.

Son Excellence le Gouverneur général du Canada ayant convoqué aujourd'hui le Parlement du Canada pour l'expédition des affaires, le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi. Le Président est à son fauteuil.

OUVERTURE DE LA SESSION

L'honorable Président fait part au Sénat d'un message qu'il a reçu du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général l'informant que le juge en chef du Canada, suppléant le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, pour commencer la session du Parlement.

NOMINATION DU HUISSIER DE LA VERGE NOIRE

L'honorable président informe le Sénat qu'il a reçu une copie certifiée d'un décret ministériel montrant que le major Andrew Ruthven Thompson a été nommé Gentilhomme Huisier de la Verge Noire.

PRESENTATION DE NOUVEAUX SÉNATEURS

Les sénateurs suivants, récemment nommés, sont présentés à tour de rôle, et prennent leurs sièges:

L'honorable Charles Murphy, C.P., C.R., d'Ottawa, Ontario, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable Andrew Haydon.

L'honorable Henri Séverin Béland, C.P., M.D., de Saint-Joseph de Beauce, Québec, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable Jules Tessier.

L'honorable Jacques Bureau, C.P., C.R., de Trois-Rivières, Québec, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable N. A. Belcourt.

L'honorable Arthur Bliss Copp, C.P., de Sackville, Nouveau-Brunswick, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable C. W. Robinson.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, Gouverneur général suppléant, étant venu et s'étant assis,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huisier de la Verge Noire, de se rendre à la Chambre des Communes et d'en informer les membres que le Gouverneur général requiert leur présence immédiate dans la salle du Sénat.

Ceux-ci étant venus,

L'honorable Président dit:

Le très honorable député du Gouverneur général m'ordonne de vous dire que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de donner les raisons pour lesquelles il a convoqué la session actuelle du Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence donnera ces raisons.

Le très honorable député du Gouverneur quitte la salle du Sénat et les membres de la Chambre des Communes se retirent.

La séance se continue.